



BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 7 DECEMBRE 2022

Procès-Verbal N° 3 / 2022-2023

PRESIDENT : Pierre BOURDET

PRESENTS : Annie CLUZEL Jean Marc ANSEMI, Bernard BORG, Patrick MARITAN, Grégory PASSENEAU
Damien PRADALIER.

INVITE : Gilles BOSCUS en qualité de Représentant des Salariés.

La réunion est ouverte par Pierre BOURDET à 17 heures 35.

.....

1 – INSTALLER DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE BATIMENT DU DISTRICT ?

Le Président interroge le Bureau sur l'opportunité d'équiper le District d'une installation photovoltaïque.
Une Entreprise Aveyronnaise s'est d'ores et déjà positionnée auprès du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL sur ce marché.

Le coût des travaux est estimé à 22 000 euros.

Sachant que les aides de l'Etat seraient d'un montant de 3 680 euros.

La rentabilité serait atteinte au bout de 10 ans.

Les factures seraient divisées par deux. Il est convenu que la réflexion sur ce projet se poursuivra.

D'autres Entreprises pourraient être sollicitées pour établir des devis.

2 – LE CARTON BLANC

Gilles BOSCUS présente au Bureau le projet du « Carton Blanc ».

Un Groupe de travail a été constitué.

Il est composé de membres de la Cellule Sportive, d'Arbitres, du Référent Sportif Elu du Comité Directeur et de Cédric BRU, Educateur du Club de MONTBAZENS-RIGNAC.

Ce groupe de travail s'est réuni deux fois.

Un projet a été défini, il sera présenté à l'Assemblée Générale Financière d'Hiver.

Le carton blanc ne remet pas en cause les cartons jaunes et rouges qui viennent sanctionner les fautes de jeu.

Il a pour objectif de sanctionner les contestations et/ou les gestes d'énervement des joueurs et de tout licencié (éducateur, dirigeant) présent au bord du terrain.

Une exclusion de 10 minutes est alors décidée contre le fautif.

Si l'auteur de la contestation ou du geste d'énerverment est un licencié autre qu'un joueur, il doit désigner le joueur qui sera privé de jouer pendant 10 minutes.

Il a été décidé qu'une expérimentation sera mise en place sur la Catégorie des U17 D1, à raison de 5 matchs par week-end à partir de janvier/février 2023.

Les Clubs concernés seront préalablement réunis au siège du District Aveyron Football.

Le bilan de cette expérimentation sera établi en fin de Saison.

Sur proposition de Cédric BRU, Educateur du Club de MONTBAZENS-RIGNAC, le Groupe de travail a également décidé d'expérimenter le « temps mort » pour lutter contre les incivilités, en particulier des adultes, au bord et sur les terrains.

Ce temps mort sera expérimenté dans les catégories U11 - Challenge Départemental et U13 niveau 1.

Il consistera en 3 minutes d'interruption du match sous la responsabilité des adultes encadrant la partie.

3 – UN DOUBLE SURCLASSEMENT

Le Bureau valide le double sur-classement de Sydney CHAMBEAU, U17F du Club de LARZAC VALLEE.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 19 heures 10.

Le Secrétaire Général,

Jean Marc ANSELMINI



Le Président,

Pierre BOURDET

